



PREFECTURE DE L'ALLIER

Office National des Anciens Combattants

Circulaire n°43

Moulins, le 20 Avril 2011

**Le Préfet de l'Allier**

à

- Mesdames et Messieurs les Maires du Département

En communication : Messieurs les Sous-Préfets

de MONTLUCON et de VICHY

**O B J E T** : Commémoration du 66<sup>ème</sup> anniversaire de la fête nationale du 8 Mai 1945.

**P. JOINTES** : 2

Le 8 Mai prochain sera commémoré, tant à Paris qu'en province et dans la ferveur qui sied à un grand souvenir national, le 66<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés contre les forces de l'Axe.

En conséquence, des cérémonies seront organisées dans tout le département et cette commémoration sera marquée par un hommage rendu à ceux qui ont bien mérité de la Patrie et de la mémoire des hommes.

C'est donc avec confiance que je sollicite votre concours, grâce à votre conviction et aux dévouements que vous aurez suscités autour de vous, pour que cette célébration conserve l'éclat propre à perpétuer le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour la défense du monde libre.

Comme à l'accoutumée, j'apprécierai qu'à votre initiative, de jeunes scolaires puissent participer aux différents dépôts de gerbes devant les monuments aux morts, sous la forme d'un simple bouquet, et assister, en délégations, au vin d'honneur organisé par vos soins à l'issue des cérémonies.

Bien entendu, les monuments et édifices publics seront pavés aux couleurs nationales.

Par ailleurs, la lecture du message de M. le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, sera précédée :

- de la lecture du message traditionnel des Anciens Combattants par un responsable local ;
- de l'Ordre du Jour n° 9 du Général de LATTRE de TASSIGNY dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, et dont lecture sera donnée, autant que faire se peut, par un ancien combattant de " Rhin et Danube ".

Je vous renouvelle l'expression de ma confiance, comme de ma gratitude, pour que cette commémoration soit digne d'un grand passé et honore notre mémoire collective.

Le Préfet,

Signé : Pierre **MONZANI**

# Première Armée Française

## RHIN ET DANUBE

# Ordre du Jour N° 9

Officiers,  
Sous-Officiers,  
Caporaux et Soldats  
de la Première Armée Française

Le Jour de la Victoire est arrivé.

A BERLIN, j'ai la fierté de signer au nom de la FRANCE, en votre nom, l'acte solennel de capitulation de l'Allemagne.

Dignes de la confiance de notre Chef Suprême, le Général de GAULLE, Libérateur de notre Pays, vous avez par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur.

Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi partout où vous l'avez rencontré.

Vos Drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne.

Vos Victoires marquent les étapes de la Résurrection Française.

De toute mon âme, je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-mêmes comme à celle de vos exploits.

Gardons pieusement la mémoire de nos Morts. Généreux compagnons tombés au Champ d'Honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la Rédemption de la FRANCE, nos fusillés et nos martyrs.

Célébrons votre Victoire: Victoire de Mai, Victoire radieuse de printemps qui redonne à notre FRANCE la Jeunesse, la Force et l'Espoir.

SOLDATS VAINQUEURS, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.

BERLIN, le 9 Mai 1945.

**Le Général de Lattre de Tassigny**

Commandant en Chef la 1ère Armée Française

**J. de LATTRE**



**Message de Gérard LONGUET,  
Ministre de la défense et des anciens combattants  
pour les commémorations du 8 mai 1945**

En ce 8 mai 2011, nous commémorons le 66<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie face aux Alliés. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes se taisaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, cinq années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

Encaissant sur son territoire, avec les seuls soutiens de la Grande-Bretagne, de la Belgique et des Pays-Bas, le choc de l'offensive de l'Allemagne nazie, au printemps 1940, la France a payé un lourd tribut. Défaits militairement par les armes du III<sup>e</sup> Reich, les Français ont, durant plus de quatre ans, subi le poids de l'occupation : l'angoisse pour leur million et demi de prisonniers, les privations de toute nature, l'annexion dans le système nazi pour les uns, l'oppression politique, le pillage économique, les persécutions raciales, la répression pour tous.

Dès le 18 juin 1940, pourtant, en visionnaire autant qu'en homme d'honneur, le Général de Gaulle traçait les conditions d'une victoire qu'il estimait certaine.

Au courage des étudiants parisiens du 11 novembre 1940 répondait l'engagement des Français libres qui multiplièrent leur présence sur tous les fronts, au fur et à mesure de la mondialisation du conflit : des terres africaines, à Koufra, en Libye, avec l'épopée de la colonne Leclerc au front de l'Est, en Russie, avec le groupe de chasse « Normandie-Niemen ». Du Pacifique à l'Afrique du Nord, sur terre comme sur mer et dans les airs, les combattants de la liberté furent sans cesse plus nombreux. Depuis les déserts d'Afrique jusqu'en Italie et en Provence, des Vosges jusqu'à Berchtesgaden, ils prirent ainsi une part décisive aux combats libérateurs.

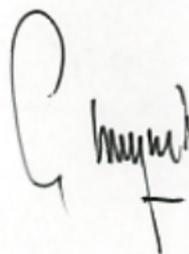
En France même, des hommes et des femmes qui n'acceptaient pas la soumission s'étaient levés, dans l'ombre, pour intégrer la Résistance. Organisés et fédérés par l'ancien préfet Jean Moulin, ils allaient, au péril de leur vie, malgré la traque, la répression et la torture, consacrer leur quotidien à harceler et à combattre l'ennemi.

Pendant toutes ces années, l'honneur de la France a été porté par une minorité toujours plus nombreuse. Si notre pays avait perdu une bataille, ceux qui ont cru construire sur la défaite, plus qu'une erreur, ont commis une faute contre la patrie.

Notre pays n'a pas perdu son honneur. Seule nation, avec l'Angleterre à déclarer la guerre à l'Allemagne à la suite de l'agression de la Pologne, quand d'autres se taisaient ou pactisaient, elle a eu le courage d'aller au conflit pour faire valoir ses valeurs, au rendez-vous de sa parole donnée. A l'engagement militaire s'est doublé l'héroïsme des résistants et la générosité des Justes qui ont, par leur bravoure personnelle, et au nom d'une France qu'ils estimaient éternelle, sauvé l'image de notre pays.

Ce sont ces Français, résistants sur le territoire national ou Français libres engagés hors de nos frontières, qui ont permis à la France d'être présente lors de la reddition allemande à Reims. Ce sont ces Français qui donnent aujourd'hui tout son sens à la commémoration de ce 8 mai 1945, jour de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie, au terme de près de cinq années de conflit.

Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté ; aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons, aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by the name 'Meynd' and a vertical line below it.